

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Arrondissement de Grasse

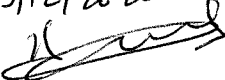
MAIRIE DE PEGOMAS



06580

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pégomas, le 2 novembre 2020

29/12/2020


Vu le Commissaire - Enquêteur
CAMMAS Henri

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

De l’arrêté préfectoral du 23 septembre 2020 portant prorogation de l’arrêté du 5 décembre 2017, modifié par l’arrêté du 11 mai 2018 relatif à la prescription du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’inondations de la commune de Pégomas

Je soussignée Florence SIMON, Maire de Pégomas, certifie que l’arrêté préfectoral du 23 septembre 2020 portant prorogation de l’arrêté du 5 décembre 2017, modifié par l’arrêté du 11 mai 2018 relatif à la prescription du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’inondations de la commune de Pégomas a été affiché en mairie du 30 septembre 2020 au 2 novembre 2020 inclus, soit pendant au moins un mois.



Florence SIMON


Maire de Pégomas